

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>




Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



QUELS SONT LES **PRINCIPAUX MÉTIERS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Le métier de « **Aides-soignants** » relève totalement ou partiellement de l'OPCO « OPCO Santé ». Ce métier compte **40 661** salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit **14 %** des effectifs associés à l'OPCO.

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension
Aides-soignants	40 661	14 %	
Professeurs du secondaire	34 153	12 %	
Aides à domicile et aides ménagères	33 388	12 %	
Infirmiers	32 943	11 %	
Professeurs des écoles	26 404	9 %	
Agents de services hospitaliers	22 845	8 %	
Agents d'entretien de locaux	17 163	6 %	
Assistantes maternelles	15 272	5 %	
Employés des services au public	15 008	5 %	
Éducateurs spécialisés	12 430	4 %	
Médecins	9 756	3 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	9 081	3 %	
Autres cadres B de la fonction publique	7 350	3 %	
Surveillants d'établissements scolaires	6 904	2 %	
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	6 516	2 %	

Sources : Insee - Actifs salariés en emploi - RP au lieu de résidence ; Traitement Carif-Oref - Les métiers en tension en Provence - Alpes - Côte d'Azur : État des lieux et facteurs de tension, Panorama, n° 3 - Traitement Carif-Oref.

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Aides-soignants	++	oui	non
Professeurs du secondaire	+	oui	non
Aides à domicile et aides ménagères	++	oui	non
Infirmiers	++	oui	non
Professeurs des écoles	+	non	non
Agents de services hospitaliers	++	non	non
Agents d'entretien de locaux	++	oui	non
Assistantes maternelles	+	oui	non
Educateurs spécialisés	+	oui	non
Médecins	+	oui	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Surveillants d'établissements scolaires	+	non	non
Professeurs du supérieur	+	non	non
Agents administratifs divers	++	non	non
Techniciens médicaux et préparateurs	+	oui	non
Formateurs	++	oui	non
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui

Sources : France Travail, Crédoc - BMO - Traitement Carif-Oref ; OPCO - Compléments qualitatifs - Traitement Carif-Oref.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés a priori difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Centres de lutte contre le cancer	
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale et services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes	
Établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux	
Établissements privés de diagnostic, de soins, de réadaptation fonctionnelle ; établissements d'accueil pour personnes handicapées et pour personnes âgées, privés à caractère commercial et établissements thermaux	
Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées	
Hospitalisation privée : établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP)	
Services de santé au travail interentreprises	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Secrétaire générale de région de la Délégation Sud et Corse

Nelly Ivanchak

Tour Méditerranée - 65, Avenue Jules Cantini

13298 Marseille Cedex 20

Tél. : 04.91.14.05.40

Courriel : sud-corse@opco-sante.fr

Site internet : opco-sante.fr